

## **INFORMATIONS IMPORTANTES CONCERNANT VOTRE SCINTIGRAPHIE TEP-TDM AU 18-FNa**

### **Pourquoi vous a-t-on proposé de réaliser cet examen ?**

Votre médecin traitant vous a prescrit une tomographie par émission de positons au 18FNa. Le but de cet examen d'imagerie est d'évaluer le métabolisme de l'ensemble des os de votre squelette, afin de détecter d'éventuelles anomalies témoignant d'une souffrance osseuse.

Cet examen nécessite l'utilisation de rayons X (utilisation d'un scanner X) et d'une faible dose de radioactivité (pour l'acquisition scintigraphique). Globalement, cet examen TEP-TDM conduit à une irradiation semblable à celle d'un scanner X abdominal.

### **Comment cet examen se déroule-t-il ?**

Vous serez d'abord accueilli par un manipulateur en électroradiologie qui vous posera un petit cathéter intra-veineux. Un médecin nucléaire vous recevra alors en consultation, puis le radiotracteur (18FNa) vous sera administré. Il suivra une heure d'attente en position allongée, au repos strict, à l'issue de laquelle, après être passé aux toilettes, nous procéderons à une acquisition d'images qui durera de 45 minutes environ. Ces acquisitions auront lieu sur un appareil d'imagerie ouvert (TEP), en position allongée sur le dos.

A la fin de ces acquisitions, les images seront analysées par un médecin nucléaire qui viendra, si vous le souhaitez, vous informer du résultat. Le compte-rendu complet accompagné d'images pertinentes sera communiqué par courrier (et par téléphone si nécessaire) au médecin demandeur de l'examen dans les 24 heures suivant votre examen.

### **Que devez-vous faire le jour de l'examen ?**

- Vous présenter impérativement à l'heure exacte de votre rendez-vous, le radiotracteur commandé pour votre examen perd en effet très rapidement de son efficacité et tout retard altérerait la qualité de votre examen.
- Vous devez prendre un petit déjeuner ainsi que d'éventuels traitements comme à votre habitude le jour de l'examen.
- Vous munir de vos papiers d'assuré social (carte vitale + attestation papier + mutuelle) et d'une pièce d'identité pour effectuer votre admission au Bureau des Entrées (hall d'entrée de l'hôpital Gui de Chauliac).
- Amener vos examens médicaux récents (imagerie, prises de sang...).
- Boire environ 1,5 L d'eau (sauf si vous êtes sous restriction hydrique) après l'examen et éviter les contacts prolongés avec les jeunes enfants et les femmes enceintes pendant les 10 heures qui suivent l'examen.

### **Vous souhaitez un complément d'information ? Nous vous invitons alors :**

- à consulter notre site internet :

<http://scinti.etud.univ-montpl.fr/service-de-medecine-nucleaire-du-chru-de-montpellier/>

- à questionner les médecins et manipulateurs du service lors de votre arrivée ou par téléphone (04 67 33 02 06) avant l'examen.